

AFRICA-EUROPA

ROUEN - 27, 28 & 29 OCTOBRE 2009

SOMMAIRE

1. PREAMBULE.....	3
2. OBJECTIFS	3
3. A QUI EST DESTINE AFRICA – EUROPA ?	4
4. PAYS CIBLES	4
5. DATES, LIEU, LANGUE	5
6. QUI PEUT ACCEDER AUX PLATEAUX D’AFFAIRES.....	5
7. POURQUOI CETTE CONVENTION D’AFFAIRES A ROUEN ?	5
8. MODALITES DE PARTICIPATION	6
a. frais d’inscription	6
b. Services proposés	6
c. Frais de participation pour les accompagnateurs	7
d. modalités d’inscription	8
e. Dates limites d’inscription	8
f. Validation des inscriptions	8
g. Modalités de paiement	9
h. Condition d’annulation.....	9
9. PROGRAMME	11

1. PREAMBULE

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie (CRCI de Haute-Normandie) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen (CCI de Rouen) organisent la première convention d'affaires afro-européenne.

Cette convention d'affaires intitulée AFRICA – EUROPA se déroulera dans la ville portuaire de Rouen les 27, 28 & 29 octobre 2009.

Elle permettra à des chefs d'entreprises africains, normands, français mais également à ceux d'autres pays européens de se rencontrer durant 3 journées en Haute-Normandie à l'occasion de rendez-vous d'affaires ciblés et organisés. Il est attendu plus de 150 entreprises africaines et plus de 200 entreprises européennes.

AFRICA – EUROPA est destinée aux entreprises africaines qui répondent aux critères suivants

- être en activité depuis plus de trois années,
- prête à engager, entre 2010 et 2012, la réalisation d'un projet pour développer leurs activités, améliorer leur fonctionnement ou diversifier leurs productions,
- être à la recherche d'ingénierie, de savoir-faire, d'équipements, de fournitures, de matériaux, de collaborations ou de partenaires.

Pour assister à AFRICA – EUROPA, les entreprises européennes devront être en mesure de proposer des solutions et réponses aux attentes des entreprises africaines pour la réalisation de leurs projets.

Cette manifestation est soutenue par la Commission Européenne dans le cadre de ses programmes d'appui au développement du secteur privé des pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique).

2. OBJECTIFS

L'objectif de cette manifestation est d'apporter aux opérateurs économiques d'Afrique des solutions pour qu'ils mettent en place leurs projets de développement en matière de renforcement de leurs activités, de diversification ou de création de nouveaux outils de production.

En effet, il est constaté que les entreprises africaines rencontrent des difficultés pour identifier en Europe les différents prestataires, opérateurs ou partenaires susceptibles de leur proposer, de façon concurrentielle et compétitive, les services et produits dont elles ont besoin pour réfléchir à la faisabilité de leurs projets ou les mettre en œuvre. Elles doivent surmonter de nombreux obstacles, identifier les bons interlocuteurs, les approcher, susciter leur intérêt, obtenir des réponses de leur part, aller les rencontrer, engager des discussions, finaliser les négociations, etc.... Ce type d'approche doit être répété autant de fois que nécessaire afin d'identifier les différentes

solutions possibles pour chacune des composantes des projets et les comparer. Toutes ces démarches sont consommatrices de temps, de moyens et demandent un savoir-faire important. Malheureusement, tous les porteurs de projets en Afrique ne sont pas en mesure de s'engager dans une telle approche. Bien souvent ils travaillent, par défaut, avec l'opérateur européen qui a répondu à leur demande ou qui dispose d'un relais dans leur pays.

Pour permettre aux entreprises africaines d'identifier les meilleurs partenaires européens pouvant répondre, en partie ou en totalité, aux

besoins qu'elles rencontrent et les accompagner dans leurs démarches, il a été décidé de créer une manifestation en Europe spécialisée sur les solutions que peuvent apporter les PME – PMI européennes pour répondre aux projets des opérateurs d'Afrique. En se déroulant en Europe, ce projet permettra

de faire découvrir aux entreprises ACP un grand nombre de sociétés européennes qui ne sont pas celles qui viennent habituellement les rencontrer en Afrique. Cela aura pour effet immédiat d'inciter de nouveaux opérateurs européens à développer des partenariats en Afrique. Cela permettra également d'offrir aux porteurs de projets africains la possibilité de comparer différentes solutions pour trouver la plus adaptée.

AFRICA – EUROPA n'est pas réservée à des entreprises issues de secteurs d'activité particuliers. Toutes les filières pourront

participer à cette manifestation. La spécificité de cette manifestation repose sur le fait qu'elle sera réservée aux entreprises africaines qui sont dans des phases d'investissement pour développer, améliorer ou diversifier leurs activités. Elles pourront ainsi trouver en Normandie les partenaires qu'elles recherchent pour leurs besoins en ingénierie, savoir-faire, équipements, fournitures, matériaux ou collaborations. AFRICA–EUROPA sera donc ciblée sur, d'une part, les besoins des porteurs de projets africains et, d'autre part, les solutions que peuvent proposer les entreprises européennes.

3. A QUI EST DESTINE AFRICA – EUROPA ?

AFRICA – EUROPA est ouverte uniquement aux entreprises. D'une part, les entreprises africaines qui sont en phase de réflexion ou de réalisation de projets et, d'autre part, les sociétés européennes qui peuvent répondre à ces demandes. C'est donc sur la base des projets présentés par les entreprises africaines que les opérateurs européens pourront s'inscrire.

Des projets issus de tous les secteurs d'activités peuvent être proposés à AFRICA – EUROPA.

Seules, sauf cas exceptionnels validés avec les services de l'IPAD, les entreprises africaines justifiant d'au moins 3 années d'existence pourront accéder à AFRICA – EUROPA.

AFRICA – EUROPA est donc destinée aux entreprises africaines qui répondent aux critères cités dans le préambule.

Les entreprises africaines devront présenter leurs activités et décrire leurs projets à l'aide du formulaire qui se trouve sur le site Internet : www.africa-europa.net. En fonction de la possibilité de leur faire rencontrer des sociétés européennes qui peuvent répondre à leurs demandes, les candidatures des entreprises africaines seront retenues ou pas (cf. §17 – dates limites d'inscription).

Les objectifs visés sont d'accueillir plus de 150 entreprises du continent africain.

Afin de mettre l'accent sur la préparation des rendez-vous, il a été décidé pour cette première édition de limiter le nombre d'entreprises africaines à 200.

Pour rencontrer ces entreprises africaines, l'objectif est de mobiliser plus de 100 entreprises normandes, une centaine d'entreprises d'autres régions françaises et une cinquantaine d'opérateurs européens, essentiellement espagnols et belges.

4. PAYS CIBLES

Dix-sept pays d'Afrique ont été ciblés, il s'agit des pays suivants :

Bénin,
Burkina-Faso,
Burundi,
Cameroun,
Congo,
Côte d'Ivoire,

Djibouti,
Gabon,
Guinée,
Madagascar,
Mali,
Mauritanie,

Niger,
République Démocratique
du Congo,
Rwanda,
Sénégal,
Togo.

Les entreprises d'autres pays du continent africain seront les bienvenues à AFRICA – EUROPA mais il ne sera pas possible de réaliser dans ces pays une promotion aussi importante. En effet, les moyens apportés par la Commission Européenne ne pourront être affectés que sur les 17 pays retenus.

5. DATES, LIEU, LANGUE

AFRICA – EUROPA se déroulera les 27, 28 et 29 octobre 2009.

AFRICA – EUROPA est organisée en France. La manifestation se tiendra à la Halle aux toiles (place de la Basse Vieille Tour, 76000 ROUEN - [ViaMichelin](#)).

En Europe, tous les pays sont concernés mais des actions spécifiques seront engagées dans les trois pays suivants : la Belgique, l'Espagne, la France.

Cette salle est située en plein cœur de Rouen, à 3 minutes à pied de la CCI de Rouen. Certaines manifestations pourront se dérouler dans les bâtiments de la CCI de Rouen.

L'ensemble de la manifestation se déroulera en français. Il ne sera pas mis en place de systèmes de traduction ou d'interprétariat.

6. QUI PEUT ACCEDER AUX PLATEAUX D'AFFAIRES

Seuls les participants inscrits et porteurs d'un badge pourront accéder à l'enceinte de la manifestation. Les badges seront remis avec le dossier de participation au point d'accueil lors de l'arrivée sur les lieux de la manifestation.

7. POURQUOI CETTE CONVENTION D'AFFAIRES A ROUEN ?

La Haute-Normandie bénéficie de relations privilégiées avec le continent africain. En effet, le Grand Port Maritime de Rouen est le leader français sur l'Afrique. Avec un trafic de 1 596 824 tonnes en 2008, l'Afrique est la première destination du Grand Port Maritime de Rouen en dehors de l'Union Européenne. 21 ports africains sont desservis grâce aux 24 départs mensuels à partir de Rouen.

S'agissant des échanges entre la France et l'Afrique, la Haute-Normandie occupe, parmi toutes les régions françaises, la position suivante :

- pour les exportations françaises vers l'Afrique : le 2ème rang en 2008 (après l'Ile-de-France et devant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- pour les importations françaises de produits africains : le 4ème rang en 2008 (derrière la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire et Rhône-Alpes).

Cette importance des relations entre la Haute-Normandie et le continent africain ressort

fortement dans les chiffres des échanges commerciaux de la Haute-Normandie (cf. tableau ci-dessous). Rouen est le leader français sur l'Afrique. Avec un trafic de 1 596 824 tonnes en 2008, l'Afrique est la première destination du Grand Port Maritime de Rouen en dehors de l'Union Européenne. 21 ports africains sont desservis grâce aux 24 départs mensuels à partir de Rouen.

S'agissant des échanges entre la France et l'Afrique, la Haute-Normandie occupe, parmi toutes les régions françaises, la position suivante :

- pour les exportations françaises vers l'Afrique : le 2ème rang en 2008 (après l'Ile-de-France et devant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- pour les importations françaises de produits africains : le 4ème rang en 2008 (derrière la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire et Rhône-Alpes).

Cette importance des relations entre la Haute-Normandie et le continent africain ressort fortement dans les chiffres des échanges commerciaux de la Haute-Normandie (cf. tableau ci-dessous).

Afin d'accompagner ces relations et échanges entre les entreprises de Haute-Normandie et les pays d'Afrique subsaharienne, le réseau consulaire haut normand a mis en place, au sein de la CCI de Rouen, un service spécifique : l'Institut de Promotion des Activités de Développement (IPAD).

8. MODALITES DE PARTICIPATION

a. frais d'inscription

Montant des frais d'inscription :

Les frais d'inscription pour les participants à AFRICA – EUROPA ont été fixés à 300 € HT (358,80 TTC) par entreprise sur la base d'un représentant par entreprise.

Conditions particulières pour les entreprises africaines:

Le soutien de la Commission Européenne pour cette première édition d'AFRICA EUROPA permet de faire bénéficier les entreprises provenant des 17 pays africains ciblés (Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Togo) de la gratuité des frais d'inscription. Néanmoins, ces conditions ne pourront être appliquées qu'aux seules entreprises africaines qui s'inscriront par l'intermédiaire de la structure locale partenaire d'AFRICA – EUROPA. Les coordonnées de ces différents partenaires sont indiquées sur le site Internet : www.africa-europa.net.

En dehors de ces 17 pays africains, en fonction d'accords passés entre une organisation intermédiaire locale et AFRICA – EUROPA, il pourra être envisagé des

conditions particulières pour le montant des frais d'inscription. Si cela est le cas, les informations seront communiquées sur le site internet : www.africa-europa.net.

Le nombre d'entreprises africaines pouvant participer à AFRICA – EUROPA est limité à 200.

- Conditions particulières pour les entreprises européennes : Compte tenu de l'implication de partenaires institutionnels en Belgique (AWEX) et en Espagne (ICEX), les entreprises belges et espagnoles qui s'inscriront par l'intermédiaire de ces partenaires bénéficieront de la gratuité des frais d'inscription. Le nombre d'entreprises qui pourra bénéficier de ces conditions privilégiées est de 50 au total pour les deux pays.

- Conditions particulières pour les Néophytes en Afrique : Afin d'inciter des entreprises françaises qui n'ont pas, ou très peu, d'activité à l'international et plus particulièrement en Afrique, les frais d'inscription pour les entreprises qui pourront justifier (présentation du compte de résultat de la liasse fiscale) d'un chiffre d'affaires export inférieur à 10 % de leur chiffre d'affaires global ont été fixé à 200 € HT (239,20 € TTC).

b. Services proposés

✚ Pour toutes les entreprises participantes :

Les services auxquels pourront accéder les entreprises qui participeront à AFRICA – EUROPA sont les suivants

- La présentation de leur entreprise sur le site internet : www.africa-europa.net
- Un accès sécurisé au site Internet d'AFRICA – EUROPA pour actualiser leurs informations.
- La consultation du catalogue des participants sur le site Internet.
- L'accès à un point accueil dès le mardi 27 octobre 2009 à partir de 14h30, permettant de

remettre à chaque participant son dossier de participation et son programme.

- L'accès aux deux ateliers d'information.
- L'accès à la cérémonie d'ouverture lors de la soirée du 27 octobre 2009.
- L'accès à la séance de clôture le 29 octobre 2009 à 17h00.

Pour les entreprises africaines

Pour les opérateurs africains, il sera proposé en plus :

- La présentation de leur projet sur le site Internet : www.africa-europa.net.
- La promotion de leurs activités et de leurs demandes auprès des milieux d'affaires français et européens.
- De solliciter, via le site Internet, des rendez-vous avec les entreprises européennes et françaises présentes mais aussi éventuellement africaines.
- Les transferts en autocar entre Paris (aéroport Charles de Gaulle et centre ville) et la ville de Rouen. Les trajets pour venir à Rouen se dérouleront sur la journée du mardi 27 octobre 2009. Les trajets pour retourner sur

Pour les entreprises françaises :

Il sera proposé aux entreprises françaises qui participeront à AFRICA – EUROPA :

- De solliciter, via le site Internet, des rendez-vous avec les entreprises africaines présentes.

Pour les entreprises européennes (hors France) :

Il sera proposé aux entreprises européennes (hors France) qui participeront à AFRICA – EUROPA :

- De solliciter, via le site Internet, des rendez-vous avec les entreprises africaines présentes.
- Les transferts en autocar entre Paris (aéroport Charles de Gaulle et centre ville) et la ville de Rouen. Les trajets pour venir à Rouen se dérouleront sur la journée du mardi 27 octobre 2009. Les trajets pour retourner sur

- Les déjeuners sous forme de buffets les 28 et 29 octobre 2009.

- Les services d'un secrétariat (fax, internet, photocopie).
- De disposer d'une fiche de présentation dans le catalogue de la manifestation.

Paris se feront sur la journée du vendredi 30 octobre 2009.

- Les transferts entre les hôtels éloignés du lieu de la manifestation et la salle de la convention pour acheminer les participants le matin et le soir.
- L'organisation de rendez-vous ciblés, les 28 & 29 octobre 2009, d'une durée de 25 minutes avec des opérateurs européens et éventuellement africains répondant à leurs demandes.
- L'attribution d'un point de rencontre fixe (table + chaises) au représentant de chacune des entreprises africaines pour lui permettre de recevoir ses rendez-vous toujours au même endroit.

- L'organisation de rendez-vous ciblés, les 28 & 29 octobre 2009, d'une durée de 25 minutes avec des opérateurs africains.

Paris se feront sur la journée du vendredi 30 octobre 2009.

- Les transferts entre les hôtels éloignés du lieu de la manifestation et la salle de la convention pour acheminer les participants le matin et le soir.
- L'organisation de rendez-vous ciblés, les 28 & 29 octobre 2009, d'une durée de 25 minutes avec des opérateurs africains.

c. Frais de participation pour les accompagnateurs

Les frais d'inscription correspondent à la participation d'un seul représentant par entreprise qu'elle soit africaine, française ou européenne.

Si les entreprises souhaitent être représentées

par plusieurs personnes, les frais de participation pour chacun des accompagnateurs supplémentaires sont de 200 € HT (239,20 € TTC).

d. modalités d'inscription

Les entreprises doivent s'inscrire directement à l'aide du formulaire d'enregistrement du site internet : www.africa-europa.net. Ce formulaire comprend plusieurs rubriques :

- identification,
- présentation de l'activité,
- présentation juridique,
- présentation du projet de l'entreprise,
- type de contact ou de partenaire recherché (pour les entreprises africaines)



Pour les entreprises africaines :

Sur la base des informations concernant les entreprises africaines qui se seront inscrites, l'IPAD mènera des investigations en Europe afin de vérifier si des sociétés européennes sont en mesure de proposer des solutions pour répondre aux attentes des projets présentés.



Pour les entreprises européennes :

L'inscription des entreprises européennes sera validée sur la base de leur capacité à répondre aux demandes des opérateurs africains.

- type de contact ou de partenaire proposé (pour les entreprises européennes)

Dans les pays qui disposent de correspondants officiels, les demandes d'inscription seront validées par les partenaires locaux d'AFRICA – EUROPA afin de s'assurer de l'intérêt pour les entreprises de participer à la convention d'affaires. La liste et les coordonnées de ces correspondants sont disponibles sur le site Internet : www.africa-europa.net

En fonction des possibilités de répondre aux attentes des entrepreneurs africains, l'inscription sera validée ou non.

e. Dates limites d'inscription

Etant donné que le nombre de places pour les entreprises africaines est limité à 200 et, qu'avant de valider l'inscription des opérateurs africains, les services de l'IPAD vérifieront l'intérêt pour ces entreprises à participer à AFRICA – EUROPA en s'assurant qu'il y aura

des contacts intéressants pour eux, la date limite d'inscription pour les entreprises africaines est fixée au 30 juin 2009.

Pour les entreprises européennes la date limite d'inscription est fixée au 30 septembre 2009.

f. Validation des inscriptions



Pour les entreprises encadrées par un partenaire local :

La validation de l'inscription sera effective après validation du projet de l'entreprise par le correspondant local et l'accord de l'IPAD. Il s'agira notamment pour l'IPAD de s'assurer

que des contacts intéressants pourront être organisés pour les entreprises.

En fonction des entreprises, cette validation pourra être formulée dès le mois de juin 2009.

Cette validation sera notifiée aux entreprises avec la remise de leur code d'accès personnalisé pour accéder à la totalité des informations et fonctionnalités (catalogue, liste des participants, demandes de rendez-vous) du site Internet : www.africa-europa.net

 Pour les entreprises qui viennent individuellement :

L'inscription sera définitive après validation par l'IPAD de l'intérêt pour l'entreprise de participer à AFRICA – EUROPA et la réception du règlement.

La validation de l'inscription par l'IPAD fera l'objet d'une première notification auprès des entreprises.

A la réception du règlement de l'inscription, cette validation sera confirmée et notifiée aux entreprises avec la remise de leur code d'accès personnalisé pour accéder à la totalité des informations et fonctionnalités (catalogue, liste des participants, demandes de rendez-vous) du site Internet : www.africa-europa.net.

g. Modalités de paiement

Tous les règlements doivent être effectués en en Euros. Les frais bancaires sont à la charge de l'entreprise qui inscrit son ou ses représentants.

Mode de règlement

Pour confirmer leur inscription, les entreprises devront faire parvenir leur règlement par :

- *chèque de banque* libellé à l'ordre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen à l'adresse suivante
Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen
AFRICA - EUROPA
Palais des Consuls - BP 641
76 007 ROUEN cedex 1

- ou par *virement bancaire* sur le compte suivant :
CIC Banque BSD - CIN
Code banque : 30027
Code guichet : 16062
Numéro de compte : 00015454104
Clé RIB : 64
Swift code : CMCIFRPP
IBAN : FR76 3002 7160 6200 0154 5410 464
Objet : AFRICA - EUROPA

Les frais bancaires sont à la charge du participant.

Montant à régler

Les entreprises devront intégrer la TVA au taux de 19,6 % à leur règlement soit pour :

- frais d'inscription de 300 € HT = 358,80 € TTC
- frais d'inscription de 200 € HT = 239,20 € TTC

- frais de participation d'un accompagnateur
200 € HT = 239,20 € TTC

- Facturation :
A la réception du règlement, une facture sera émise et transmise à l'entreprise

h. Condition d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit à :
IPAD / AFRICA – EUROPA
Palais des Consuls
4, rue du docteur Rambert
BP 641
76007 Rouen cedex 1
Fax : 00 33 (0)2 35 14 38 26

En cas d'annulation après le 25 septembre 2009, quelle que soit la cause de cette annulation, les sommes versées ne seront pas remboursées.

Si l'annulation intervient avant le 25 septembre 2009, 80 % des sommes encaissées seront remboursées.

Tout participant absent à la convention d'affaires sans annulation préalable ne pourra prétendre à aucun remboursement.

9. PROGRAMME

Le programme prévisionnel de la manifestation au 1er avril 2009 est le suivant :

Mardi 27 octobre 2009

<i>Entre 8h00 et 15h00</i>	transferts en navettes entre Paris et Rouen pour acheminer les participants.
<i>14h30 à 19h00</i>	accueil des participants à la Halle aux toiles
<i>19h30 - 23h00</i>	soirée d'inauguration à la CCI de Rouen

Mercredi 28 octobre 2009 – Halle aux Toiles

<i>- 08h00 à 09h00</i>	accueil des participants
<i>- 09h00 à 12h30</i>	rencontres d'affaires
<i>- 12h30 à 14h00</i>	buffet
<i>- 14h00 à 16h30</i>	rencontres d'affaires
<i>- 16h30 à 18h30</i>	ateliers d'information

Jeudi 29 octobre 2009 – Halle aux Toiles

<i>- 08h00 à 09h00</i>	accueil des participants
<i>- 09h00 à 12h30</i>	rencontres d'affaires
<i>- 12h30 à 14h00</i>	buffet
<i>- 14h00 à 16h30</i>	rencontres d'affaires
<i>- 17h00 à 17h30</i>	séance de clôture

vendredi 30 octobre 2009

<i>- toute la journée</i>	accueil dans les entreprises de Haute-Normandie des chefs d'entreprises africains.
<i>- Entre 10h00 et 18h00</i>	transferts en navettes entre Rouen et Paris pour acheminer les participants sur Paris.

L'actualisation de ce programme est assurée sur le site Internet : www.africa-europa.net